

VIA LE SDÉ

Paule Hamelin
Ligne directe : 514-392-9411
paule.hamelin@gowlingwlg.com

Montréal, le 13 mars 2020

Adjointe
Tél. : 514 878-9641, poste no : 65254

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : DEMANDE RELATIVE AU DOSSIER GÉNÉRIQUE PORTANT SUR L'ALLOCACTIONS DES COÛTS ET LA STRUCTURE TARIFAIRE D'ÉNERGIR
DOSSIER DE LA RÉGIE : R-3867-2013 – PHASE 2A
Notre dossier : L153570006**

Chère consœur,

La présente fait suite à la lettre de la Régie du 5 mars dernier dans laquelle elle demande à chacun des intervenants de lui transmettre certaines informations en vue de la préparation de l'audience prévue du 18 au 20 mars 2020.

Par conséquent, l'Association des consommateurs industriels de gaz (« l'ACIG ») désire informer la Régie de ce qui suit.

1. **LE TEMPS REQUIS POUR L'ADOPTION ET LA PRÉSENTATION DE LA PREUVE.**

Nous prévoyons une durée d'environ 20 minutes pour la présentation de notre preuve.

2. **LA LISTE DES TÉMOINS**

Monsieur Nazim Sebaa témoignera à titre d'analyste de l'ACIG.

3. **LE TEMPS PRÉVU POUR LE CONTRE-INTERROGATOIRE DES TÉMOINS D'ÉNERGIR ET DES INTERVENANTS**

Pour le moment, nous prévoyons contre-interroger les témoins d'Énergir pour une durée d'environ 10-15 minutes. Nous n'entrevoyons pas de contre-interrogatoires pour les autres intervenants mais nous nous réservons le droit de poser certaines questions le cas échéant en fonction des présentations qui seront effectuées.

4. LE TEMPS PRÉVU POUR L'ARGUMENTATION

Nous prévoyons une plaidoirie orale d'environ 20 minutes.

5. TOUT AUTRE COMMENTAIRE UTILE À L'ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER D'AUDIENCE/MOYENS PRÉLIMINAIRES

L'ACIG n'a aucun commentaire à formuler à cet égard et mentionne à la Régie qu'elle n'entend pas soulever des moyens préliminaires à l'audience.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Paule Hamelin
PH/st